



# Bourses de collège 2023-2024- demande à partir du 1er septembre jusqu'au 19 octobre 2023

publié le 29/08/2023 - mis à jour le 21/09/2023

**Pour les élèves scolarisés en collège public, la demande de bourse de collège en ligne est généralisée à tous les collèges publics de toutes les académies. Pour cela, les parents ou responsables d'élèves doivent se connecter au portail Scolarité-Services du 1er septembre au 19 octobre 2023..**

(Pour les parents d'élèves de 6è un code d'accès leur sera remis début septembre).

En tant que parent d'élèves, vous pourrez ainsi :

- accéder au simulateur de bourse <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>
- faire une demande pour un ou plusieurs enfants scolarisés dans le même collège public
- récupérer directement vos données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives ;
- donner votre consentement pour l'actualisation de vos informations fiscales chaque année durant la scolarité de votre enfant au collège : dans ce cas, vous n'aurez plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée
- obtenir une estimation de la bourse à la fin de la saisie..

**Pour accéder au portail Scolarité-Services, :**

**Se connecter à Scolarité services** avec mon compte EduConnect

Puis cliquer sur "Bourse de collège"

ou

- Se connecter avec FranceConnect : le bouton qui permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale et d'autres services publics en utilisant votre compte Impots.gouv.fr, ou Ameli.fr ou l'identité numérique, ou mobile connect et moi, ou msa.fr.

Vous pouvez consulter aussi :

<http://www.education.gouv.fr/cid117994/scolarite-services-aide-a-la-premiere-connexion-des-parents.html>

et

<http://www.education.gouv.fr/cid88/les-aides-financieres-au-college.html>

Pour toute information complémentaire, adressez-vous au secrétariat du collège.

## Document joint

 [2023\\_bourses\\_college\\_flyer\\_maj23082023\\_compressed](#) (PDF de 4.6 Mo)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**